



Demande de PASS 5 sorties (*) SAISON 2023/2024

Marche Nordique à Panazol

Nom :	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Prenom:	•••••
Date de naissance:/	/		
Adresse:		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
Code postal :	Ville :	•••••	
Téléphone :	Portable :	•••••	
Mail :	e	•••••	
Profession:			
Questionnaire médical fourn	i : OUI/NON (Obligatoire)	
Etes-vous adhérent à une a	utre fédération	dans la même di	scipline ? OUI/NON
Personne à contacter en cas c	de nécessité :		
Nom :	Tél :	Por	rtable :
PASS individuel 5 sorties:	15€		
L'adhérent s'engage à respecter les règles « Nordic Walking Panazol » à utiliser son l'association.			
Fait à :	le:		<u>Signature</u>
(*) IMPORTANT : A fournir avan	t la 1ere sortie		

Assurances

Conformément à l'article L321-7 du Code du Sport, notre association a souscrit par l'intermédiaire de INWA France un contrat de Responsabilité Civile MDS (Mutuelle Des Sportifs dont les conditions peuvent être consultées auprès du Président ou de la Secrétaire du club Par ailleurs il est rappelé qu'en matière d'assurance individuelle accident, bien que facultative, nous recommandons vivement à tous les membres de souscrire ce type d'assurance qui couvrira les dommages corporels auxquels la pratique de la Marche Nordique peut les exposer. (article L321-4 du Code du Sport)

Chaque membre licencié peut donc bénéficier du contrat assurance individuelle accident INWA France / MDS (article L321-6 du Code du Sport) ou de s'assurer auprès d'une autre compagnie

En ce qui concerne les personnes non adhérentes, n'étant donc pas licenciées elles ne peuvent pas souscrire l'assurance individuelle accident groupe mais elles peuvent bénéficier d'une assurance provisoire MDS individuelle accident valable 24 Heures au prix de 3 €, dans le cas de non souscription, la personne participante déclare pratiquer sous sa propre responsabilité.